

Campagne de recrutement 2023**Lecteur de langue étrangère « Anglais » (H/F)**

Référence	LETTRES-LECTEUR-100
Intitulé du poste	Lecteur de langue étrangère « Anglais »
Localisation	Université de Toulon – Campus de La Garde
Composante	LLSH
Type de contrat	Contrat à durée déterminée
Quotité	100%
Dates de contrat	Du 01/09/2023 au 31/08/2024
Rémunération	Les lecteurs de langue étrangère sont rémunérés par référence à l'indice brut 340 soit un traitement brut de 1521,22 euros par mois.

Mission principale : Enseignement

Nature des enseignements : Pratique de la langue orale et écrite

Il sera demandé au Lecteur d'assurer des cours dans la filière Littératures et Civilisations Etrangères (LLCER), spécialité anglais, principalement dans les matières suivantes :

- langue orale et dossier de presse ;
- expression orale et écrite.

Dans la charge pédagogique sont incluses la surveillance et la correction des examens.

Publics : Licence LLCER anglais

Types d'enseignement

Travaux dirigés et travaux pratiques.

Obligation annuelle de service fixée par le décret n°87-754 du 14 septembre 1987 :

Les lecteurs de langue étrangère assurent un service annuel en présence des étudiants de 300 heures de travaux pratiques. Leur service peut comporter des travaux dirigés sans que leur nombre d'heures annuelles de travaux dirigés puisse être supérieur à 100.

Autres éléments à préciser :

Missions complémentaires (missions pédagogiques et responsabilités administratives en lien avec l'enseignement) :

Surveillance d'examens

Hygiène et sécurité : expositions aux risques

Chimiques (produits irritants, corrosifs, toxiques...)		oui	x	non
Biologiques (bactéries, parasites, toxines, virus...)		oui	x	non
Physiques (rayonnements ionisants et non ionisants, champs magnétiques, ultrasons...)		oui	x	non
Techniques (port de charges lourdes, bruit, travaux en hauteur, utilisation d'autoclave, machines-outils, soudure, travaux électriques...)		oui	x	non
Travail isolé (hors de portée de voix et/ou de vue)		oui	x	non
Travail sur écran >4H	x	oui		non
Autre(s) risque(s) à préciser :				

Compétences requises, expérience :

Niveau de diplôme exigé par le décret n°87-754 du 14 septembre 1987 :

Les candidats aux fonctions de lecteur de langue étrangère doivent justifier d'une année d'études accomplies avec succès après l'obtention d'un titre ou d'un diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de licence.

Compétences souhaitées :

- La langue étrangère au titre de laquelle les candidats se présentent doit être leur langue maternelle ou une autre langue qu'ils pratiquent à l'égal de leur langue maternelle.
- Avoir bon sens de l'organisation et de bonnes aptitudes à communiquer avec les étudiants et les personnels de l'Université.

Expérience souhaitée :

Expérience dans le domaine de l'enseignement souhaitée. Débutant accepté.

Contact au sein de la composante pour tout renseignement relatif aux enseignements :

Salhia Ben-Messahel, Directrice de département

salhia.benmessahel@univ-tln.fr

[Lien vers les modalités de candidature](#)